
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI REUNION DU VENDREDI 2 JUN 2017

Lieu : Wimille, MADADT du Boulonnais.

Présents : Alain Maekelberghe, Michel Aubry, Grégory Ribéry, Pierre Pruvost, Jean Stoclin, Freddy Kryszcofiak, Pascal Maurice, Frédéric Vaillandet, Thierry Lambert, Gérémy devin, Xavier Fluvent, Christian Natteau, Valérie Olivier (DRJJCS HdF), Jean-Claude Tas (CROS NPDCP).

Absents excusés : Grégory Lotin, Jean-Claude Dessenne, Antoine De La Fouchardière, Thierry Picque, Nathalie Devisgnes, Christophe Pruvost, Christophe Perron, Hubert Queval, Daniel Wasselin, Freddy Verhaghe.

Ordre du jour

1. *Approbation compte-rendu AG 2016*
2. *Rapport moral 2017*
3. *Compte de résultat 2017*
4. *Budget prévisionnel 2018*
5. *Rapport d'activité ETR*
6. *Résultats sportifs saison 2016-2017*

Questions diverses

7. *Remplacement du support jeune*
8. *Point CNDS (Explication de Mme Valérie Olivier)*

Les documents nécessaires à cette réunion ont été envoyés préalablement par courriel à tous les membres du Comité Directeur.

La réunion débute à 9h30.

La réunion démarre avec un tour de table où chacun se présente.

Ordre du jour

1. **Approbation compte-rendu AG 2016**

Le vote s'effectue à main levée

Contre : 0, Abstention : 0

Le compte-rendu de l'AG 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. **Rapport moral 2017 (Alain Maelelberghe)**

Alain présente le rapport moral de l'année dernière.

Le renouvellement de 50% du bureau lors de l'AG début 2017 s'est conjugué à plusieurs difficultés tant d'ordre financière qu'administratives.

La nouvelle équipe a, malgré tout, su relever le défi et est parvenu à de bons résultats.

Même si tout n'est pas encore réglé, le chemin parcouru depuis l'année dernière semble plus calme et tout est mis en place pour que les 3 prochaines années soient signe de réussite tant pour les résultats que pour les tâches administratives (demandes de subvention, suivi des actions, formations, ...).

3. **Compte de résultats 2017 (Michel Aubry)**

Michel a repris les comptes début 2016.

La tâche ne fût pas simple mais encore une fois, l'objectif de présenter des comptes correspondant à l'activité de la Ligue a été rempli.

Il n'en reste pas moins qu'une partie de la trésorerie a dû être redistribué début 2017 au titre du reliquat CNDP 2016.

Vote du compte de résultat 2017 :

Le vote s'effectue à main levée

Contre : 0, Abstention : 0

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité.

4. **Budget prévisionnel 2018 (Michel Aubry)**

Le prévisionnel est sensiblement identique à l'année précédente malgré des subventions de plus en plus difficile à obtenir.

Projet convention ETR « présentation Alain et GREG et Nathalie »

Grégory présente la convention ETR et précise les quelques points ou chapitres à finaliser (textes en rouge dans le document envoyé par courriel).

La convention doit être ajustée comme indiqué par Grégory et discuté lors de la réunion.

5. Rapport d'activité ETR (Grégory Ribéry)

Grégory résume l'année 2017 pour les formations dispensées.

Il est à noter une forte implication des jeunes.

Cependant, il est également à noter qu'il existe un manque de matériel et de locaux pour dispenser dans de « bonnes » conditions.

L'engagement et l'implication de Christophe Perron dans l'organisation, tant contenu que documentaire, est à souligner particulièrement. Le bureau est unanime sur ce point, il met en œuvre toute son énergie pour que la relève soit assuré et promouvoir les aspects autres que sportifs auprès des jeunes et autres participants aux formations.

6. Résultats sportifs saison 2016-2017 (Grégory Ribéry)

La Ligue Haut de France de char à voile a encore montré le talent de ses pilotes tant chez les jeunes que chez les seniors.

Les pilotes féminines sont aussi un point fort au sein de la ligue et il est à souhaité que la nouvelle saison apporte son lot de titre et de médailles.

Questions diverses

7. Remplacement du support jeune

L'assemblée des présents s'accorde à dénoncer le délai trop court pour remplacer les mini 4 par le futur nouveau support pour les jeunes pour le CFJ 2019.

En effet, la présentation lors des prochains CFJ à La barre de Mont en Vendée, puis les tests dans chaque ligue à compter de septembre, pour aboutir à la mise en place du nouveau char pour le CDFJ en 2019 est difficilement au vu des moyens à mettre en œuvre et difficilement compatible avec les capacités financières des clubs, Comité Départementaux et de la Ligue.

Ce dossier est en cours d'étude au sein de la Fédération Française de char à voile, la Ligue et les Comités Départementaux seront vigilants sur la suite à donner à cette décision certes justifiées pour renouveler l'image du char à voile pour les jeunes mais un peu trop rapide selon les avis des dirigeants de clubs en charge de décider des budgets à allouer au changement des matériels.

8. Point CNDS (Valérie Olivier, DRJCS HdF)

Suite aux propos des divers membres sur la difficulté d'obtenir certaines subventions et du CNDS en particulier, la parole est donnée à Mme Olivier qui rappelle les enjeux, les contraintes et les avantages du CNDS.

Elle commence par informer sur la baisse des dotations du CNDS de 12 millions à 9 millions d'euros, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les demandes des clubs tout sport confondu.

Mme Olivier rappelle les différents axes prioritaires du CNDS :

- Sport santé
- Public éloigné de la pratique sportive
- Public atteint d'un handicap
- Professionnalisation

Il faut prendre conscience que la part socle du CNDS ira en disparaissant au profit des axes prioritaires.

Il est rappelé que toutes les informations sont sur le site :

<http://www.cnds.sports.gouv.fr/>

<http://www.cnds.sports.gouv.fr/Faire-une-demande-14>

Il est conseillé de consulter ces liens pour obtenir tous les renseignements utiles tant pour mieux comprendre le CNDS que pour réaliser les demandes de subventions. Par ailleurs, les demandes sont à faire en ligne, il est conseillé d'envoyer par courrier une copie du dossier de demande de subvention CNDS.

La représentante de la DRJCS des Hauts de France rappelle également que la convention ETR est à retravailler en étant plus précis sur les actions.

Mme Olivier nous informe aussi des autres moyens de subvention, tels que les fonds européens et la fête du sport pour tous.

Il existe également des dispositifs d'apprentissage qui peuvent permettre aux jeunes désireux de s'investir dans le sport, de penser à un avenir professionnel

Pour conclure son intervention, Mme Olivier incite les Ligues, Comités départementaux et les clubs à réfléchir pour trouver d'autres moyens de fonctionnement budgétaire.

Par ailleurs, le monde associatif est en pleine mutation et c'est à chacun de ses membres de penser sur le « comment faire » pour pérenniser le monde du bénévolat.

Intervention de M Tass

M Tass prend la parole en fin de séance et tient à remercier le Président de la Ligue, les membres du bureau et l'ensemble des participants sur la bonne organisation et le bon déroulement.

Il a vivement apprécié les échanges lors des divers débats et remercie l'ensemble de l'assemblée pour les informations données tant sur l'organisation des courses que sur les différents supports (char à voile classique, kite-buggy et speed-sail).

M Tass rappelle le plaisir qu'il a eu à participer à notre assemblée générale.

Le secrétaire

Frédéric VAILLANDET

Le Président

Alain Maekelberghe